

# LE CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Programme de conférences gratuites

À l'attention du personnel enseignant aux programmes suivants :  
Technique d'intervention en délinquance, Technique d'éducation  
spécialisée, Technique/BAC en travail social, BAC en sexologie, BAC en  
psychologie, BAC en criminologie et BAC/Maîtrise en psychoéducation.

## L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE : PORTÉS PAR LA PASSION, MENÉS PAR L'ACTION!

### DES MILIEUX À DÉCOUVRIR



#### LES MILIEUX JEUNESSE ET LA LPJ

##### L'INTERVENTION EN CONTEXTE D'AUTORITÉ

Durée : 1 heure

Les bases de l'intervention en contexte d'autorité dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ) seront présentées par un.e intervenant.e d'expérience. Cette personne y abordera les spécificités de la relation d'aide ainsi que les stratégies à appliquer lors de l'intervention auprès des clientèles non volontaires.

##### DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE LA DPJ EN SITUATION D'ABUS PHYSIQUES ET SEXUELS

Durée : 1 heure

Comprendre la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et l'organisation de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sont des éléments essentiels pour bien se familiariser avec le rôle des intervenant.e.s dans des cas d'abus sexuels et physiques. Travailleuse sociale à la DPJ depuis 20 ans, Véronique Rhodet s'appuiera autant sur la théorie que sur des faits vécus afin de raconter le quotidien dans ce milieu, tout en présentant les grandes étapes de l'entente multisectorielle dans le cadre de cette problématique.



#### LA RÉADAPTATION EN MILIEUX DE VIE SUBSTITUTS (DI-TSA)

##### DÉCOUVRIR LA RÉALITÉ DE L'INTERVENTION EN DI-TSA ET SES PARTICULARITÉS

Durée : 1 heure

La déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme (DI-TSA) s'inscrit au premier plan de sujets cliniques psychosociaux complexes. Un.e leader clinique viendra vous expliquer la réalité de la clientèle, de ses particularités et du contexte légal qui guide l'intervention.



#### LES JEUNES CONTREVENANTS ET LA LSJPA

##### L'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES CONTREVENANTS DANS LE CADRE DE LA LSJPA

Durée : 1 heure

Cette conférence, pouvant être adaptée aux besoins du cours, présente des approches probantes et des programmes d'intervention en lien avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), les troubles graves du comportement et l'antisocialité. Centrées sur les jeunes contrevenants, un.e professionnel.le d'expérience racontera avec brio des histoires vraies liées aux thématiques abordées.

## APPROCHES ET PRATIQUES CLINIQUES

### JEUNESSE : DÉFIS ET ENJEUX DE L'INTERVENTION EN CONTEXTE INTERCULTUREL

Durée : 1 heure

Tout en abordant les mythes et réalités de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et les diverses lois qui y sont associées, soit la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), Kaoutar Assalih, intervenante psychosociale, partagera son expérience sur les défis, enjeux et perspectives de l'intervention interculturelle auprès des jeunes en difficulté et de leur famille.

### PRISE EN CHARGE DU TROUBLE GRAVE DU COMPORTEMENT (TGC) EN DI-TSA

Durée : 1 heure

Cette conférence a pour but d'introduire ses participant.e.s au Trouble grave du comportement (TGC) au sein des services de réadaptation et des milieux de vie substituts s'y rattachant. Un.e professionnel.le expérimenté vous parlera des causes du TGC, des milieux accueillent les usagers atteints et de l'importance du rôle de l'intervenant.e dans la prise en charge de l'usager.

### LA SANTÉ MENTALE EN JEUNESSE : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE

Durée : 1 heure

La santé mentale des enfants et des adolescent.e.s est un facteur déterminant pour leur développement et leur bien-être général. Savoir prévenir et détecter les premiers signes de détresse psychologique permet de prendre les mesures nécessaires afin de mettre en place des interventions et des soins personnalisés. Un.e expert.e en santé mentale partagera avec les étudiant.e.s ses expériences professionnelles et les meilleures pratiques à adopter pour soutenir les jeunes.

### L'APPROCHE DE L'ATTACHEMENT CHEZ LES 0-5 ANS

Durée : 1 heure

Le lien parent-enfant se bâtit dès la naissance. Cet attachement affectif est déterminant dans le développement des enfants. Dans cette présentation seront abordés les différents types d'attachement, les troubles potentiels liés à ceux-ci, et des pistes d'intervention.

## ÉTUDES DE CAS

### RÉALITÉ DES JEUNES ET DE LEUR FAMILLE : UNE RÉFLEXION CLINIQUE

Durée : 1 heure

L'objectif de cette conférence est d'amener les étudiant.e.s à réfléchir sur la réalité des jeunes et de leur famille ainsi que sur la manière d'intervenir auprès de cette clientèle. Un.e expert.e ou un.e praticien.ne chevronné.e animera cette étude de cas et les guidera pour résoudre la problématique discutée tout en tenant compte du cadre légal.

### L'ÉVOLUTION DE L'AUTONOMIE D'UN USAGER DI-TSA : UN PARCOURS DANS LES SERVICES D'HÉBERGEMENT

Durée : 1 heure

Nos services de réadaptation spécialisés en Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme (DI-TSA) permettent à l'utilisateur d'évoluer dans la communauté, en respectant son autonomie et son autodétermination. Un.e intervenant.e clinique partagera l'histoire d'un jeune homme et son évolution à travers une étude de cas.

Pour vous inscrire,  
complétez le [formulaire  
de demande](#)



✦ Informations | Réservations:  
[ccsmtl-mission-universitaire.ca](https://ccsmtl-mission-universitaire.ca) > Enseignement et stages >  
Zone Maison d'enseignement > Conférences

✉ [stages.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:stages.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca) ☎ 514 413-8905

Une initiative de la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche, de la Direction du programme jeunesse et de la Direction de la protection de la jeunesse et de la Direction des programmes en déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP).

Veuillez noter qu'il est de la responsabilité du personnel enseignant d'assurer le respect et l'écoute durant la conférence. Le sujet choisi doit demeurer pertinent dans le cadre académique dans lequel s'inscrit la présentation.

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 